

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, jeudi 17 septembre 2015 à 19h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant Conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

10216-09-15– Octroi contrat – ingénieur mécanique électrique centre communautaire

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Rochon Experts-Conseils Inc. pour réaliser l'ingénierie de mécanique et d'électricité pour le projet de centre communautaire selon leur soumission du 28 août 2015 pour un montant de 12 000\$ plus taxes. Ce montant sera défrayé à même le règlement d'emprunt no. 413-2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10217-09-15– Octroi contrat – ingénieur structure centre communautaire

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme SubStructur Expert Conseil pour réaliser l'ingénierie de structure pour le projet de centre communautaire selon leur soumission du 20 août 2015 pour un montant de 3 600\$ plus taxes. Ce montant sera défrayé à même le règlement d'emprunt no. 413-2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le point 3 – Octroi contrat pavage 32^e rue Est est retiré

10218-09-15– Octroi contrat maçonnerie – presbytère

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce conseil accorde un contrat à la firme Maçonnerie Landry pour réparer la brique de l'ancien presbytère qui a été enlevée lors de la démolition de l'église pour un montant de 3 795\$ plus taxes tel que leur soumission du 31 août 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les points suivants sont ajoutés

10219-09-15 – Demande de permis d'alcool – Les Orioles

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que ce Conseil avise la Régie des Alcools, des courses et des jeux qu'il ne s'objecte pas à l'exploitation du permis demandé par Messieurs Sébastien Béland et Didier Duval Beaudin pour le tournoi de balle Les Orioles les 3 et 4 octobre prochain à la condition que ceux-ci respectent la réglementation en vigueur dans la Municipalité ainsi que la réglementation du Ministère du Travail et du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10220-09-15 – Appuie aux démarches de pétition – A Mort le Phosphore

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil appuie les démarches de pétition – A Mort le Phosphore - demandant aux candidats du Comté de Brome-Missisquoi et leur chef respectif d'inclure dans leur programme un plan d'action fédéral/provincial précis qui éliminera le phosphore qui pollue le côté québécois du Lac Champlain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10221-09-15– Levée de l'assemblée

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 17 septembre soit levée à 19h20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.